

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1261>



# Evaluez, évaluez... il en restera toujours quelque chose

- Éducation -



Date de mise en ligne : mercredi 4 juillet 2012

---

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

---

**Les évaluations sont omniprésentes dans notre société. Qu'il s'agisse d'un achat en ligne, d'un voyage avec telle compagnie de transport, d'une réponse à un opérateur téléphonique, toute participation donne lieu, ensuite, à une sollicitation de la part des organismes à évaluation de l'utilisateur-client. Le règne de l'efficacité sous-tend donc aussi celui du contrôle ! Les clients, fichés, sont contrôlés, et les agents, dans leur travail, le sont davantage encore. Aucune chance, dans ce contexte, que l'école échappe à la règle : une règle pourtant très contestable...**

L'évaluation s'impose dans l'éducation à tous les niveaux : les élèves, les personnels et le système éducatif en lui-même. Les évaluations internationales (PISA est la plus médiatisée) dressent un bilan de l'efficacité de notre école qui fait autorité et qui, de ce fait, impose les réformes ad hoc, au mépris de tout recul sur la validité de la dite évaluation. Les lycées voient leurs résultats au Bac publiés chaque année, les palmarès fleurissent, la compétition scolaire va bon train et impose à l'ensemble du système éducatif un pilotage par les résultats.

L'évaluation remplit plusieurs rôles : au niveau national, elle peut permettre de connaître le niveau d'acquisition des élèves et ainsi d'établir des statistiques. Cette évaluation, dite « diagnostique », mesure le niveau obtenu et, si elle a lieu au début d'une période, elle permet de mieux cibler les points forts sur lesquels doit reposer l'enseignement. On reconnaît aussi aux évaluations la capacité d'aider à l'entrée dans les apprentissages (formative) et celle de valider les acquis (sommativ), notamment par l'obtention d'un diplôme. Ces évaluations ont donc avant tout un objectif pédagogique : elles sont reliées à l'acte d'apprendre pour l'élève et celui de transmettre pour les enseignants. On peut donc leur trouver un sens.

## Evaluer pour satisfaire le Medef

L'évaluation remplit bien d'autres objectifs que le seul pédagogique : en visant l'employabilité rapide sur le marché de l'emploi, l'éducation doit aussi fournir une grille de référence aux patrons. La grille issue des qualifications reconnues par les conventions collectives ne fait plus recette, les patrons préférant au contraire s'affranchir de règles obtenues de haute lutte. L'évaluation imposée sous le dernier quinquennat, (par compétences, certifications et diplômes « maison ») a instauré une déqualification qui participe au démantèlement du droit du travail et à la précarité.

Les nouveaux programmes et le contenu, comme la logique, du socle commun, parallèle aux programmes, sont contestés par les enseignants comme par les chercheurs. Pour imposer de telles réformes, l'évaluation est le levier choisi par l'institution. En effet, pour ne pas léser ses élèves, l'enseignant va modifier peu à peu ses pratiques et les contenus enseignés, pour favoriser la réussite aux tests. « Teaching to test », enseigner dans le but d'évaluer... et non évaluer pour mieux enseigner.

L'enseignant est donc prisonnier de l'évaluation : la gouvernance, notion éminemment politique, issue de l'entreprise et qui s'est immiscée dans la Fonction publique, maintient les agents sous tension. Dans un système piloté par les résultats, les personnels subissent des pressions à deux niveaux. D'une part, ils doivent atteindre les objectifs au risque, contractualisation oblige, de perdre encore des moyens et pour ce faire, ils sont enclins à faire plier les chiffres, à tricher. Ainsi par exemple, il n'est pas rare que, pour obtenir le pourcentage requis d'admis au Brevet, le principal du collège « omette » d'inscrire les élèves les plus en difficulté. D'autre part, les agents sont pris en tenaille entre la volonté de faire réussir leurs élèves, et celle d'être jugés sur leur travail. Si on prend le cas du Contrôle en Cours de Formation, l'examineur est à la fois le professeur qui fait cours, le concepteur qui décide du contenu à évaluer, le correcteur qui mesure les acquis, et au final l'évaluateur qui valide. Mais de ce fait, il est aussi et surtout son propre évaluateur puisque, présent à tous les bouts de la chaîne, c'est au final son propre travail qu'il évalue.

## Pour trier et pour fichier

La sélection, partie intégrante du système éducatif, a été dénoncée en son temps (Bourdieu, Passeron, etc) et n'en est pas moins d'actualité. Personne ne conteste le fait que les évaluations se multipliant, le temps consacré aux ap-prentissages se réduit, et que ce temps se réduisant, les élèves en difficulté peinent encore davantage à se maintenir à flot. Sous prétexte d'évaluer pour repérer les difficultés, le processus aggrave en fait la situation et aboutit à son objectif caché et néanmoins premier : trier le bon grain de l'ivraie.

Le format numérique a le mérite de la clarté : les évaluations de l'élève sont consignés sur le LPC, le suivi se fait sur plusieurs années, tout au long de sa scolarité, sans nécessité de bascule ou de mise à jour. Le livret lui colle à la peau, avec son lot d'erreurs (erreurs de « jeunesse » de l'élève, erreurs d'appréciation, ou trop grande part d'arbitraire de la part de l'enseignant !), sans aucune chance de retour en arrière, ni aucun droit à l'oubli. Les données sont personnelles, familiales aussi, intimes parfois et sans aucune garantie de sécurisation. Le fichage des individus est en marche.

L'évaluation n'en finit pas de susciter des polémiques : l'AFEV lance en 2010 un appel à la suppression des notes au primaire, les désobéisseurs refusent de faire passer les évaluations, le Livret Personnel de Compétences (LPC) est discrédité au primaire (le SNUipp a donné la consigne de ne pas le renseigner) et malmené au collège (certains enseignants le boycottent, d'autres suivent la consigne du SNES et valident tous les items, afin de le vider de sa substance). Pourtant, une forme d'évaluation ne fait pas débat pour les familles comme pour les enseignants, c'est l'examen terminal, qui donne accès à un diplôme national (Brevet, Bac, BEP...). En effet, le diplôme reste un rempart contre la destruction totale des droits du travail et fait encore obstacle à la « loi de la jungle » que les libéraux appellent de leurs vœux. « Le diplôme, arme des faibles », comme dit Tristan Poullaouec.

## Evaluer, pourquoi ne pas s'en passer ?

A qui profite l'évaluation ? Dans une école capitaliste, l'évaluation sert les objectifs de sélection et de compétition. On ne peut donc pas dire qu'elle est utile aux élèves, qu'elle leur permet de surmonter les difficultés. Elle repère, prend acte des acquis et non acquis, sélectionne, oriente, met dans des cases : elle entérine les différences et les inégalités, et ne cherche pas à les gommer. Quant à l'enseignant qui, dans un souci pédagogique, a besoin de mesurer ce que ses élèves ont compris ou non, on peut se demander si c'est la seule voie à suivre : est-il obligé d'en passer par l'évaluation pour savoir où en sont ses élèves ? Dans un autre modèle d'école, à quoi servirait l'évaluation ? Dans une école où régneraient la coopération et l'émulation entre élèves, pourquoi faudrait-il des perdants et des gagnants, des victoires et des humiliations ? Cela nécessiterait de revoir en profondeur les finalités de l'école, d'affirmer que l'école doit former des individus libres et éclairés, des citoyens émancipés, pourvus de libre arbitre et d'esprit critique ; qu'elle doit être commune et polyvalente tout au long du cursus scolaire et ne souffrir aucune orientation précoce, aucune voie diversifiée. Qu'elle doit aussi renouer avec un objectif humaniste à plus d'un titre : transmettre des « humanités » en centrant son apport autour des savoirs exigeants et des connaissances qui font la Culture (scolaire, commune, générale) et transmettre des valeurs « humaines » de partage et de rencontre avec les autres, pour que la jeunesse transforme en profondeur la société de demain. Une utopie d'école ?

**Véronique Ponvert**

## Evaluations en veux-tu, en voilà tout au long de la scolarité

### × Maternelle

évaluation en GS (non obligatoires).

### × Élémentaire

**CE1-CM2** : évaluations nationales. Forte polémique (date de passation, type (binaire) et contenus). Ouvre guichet à prime (400 Euros) pour les enseignants. Peillon annonce qu'il suspend la remontée des résultats en 2012, mais la DEPP écrit à 690 écoles pour obtenir tout de même un échantillon. Coût total de cette évaluation : 33 millions d'euros.

**Livret Personnel de Compétences** : paliers 1 et 2 du socle commun.

### × Collège

**ASSR** : attestation scolaire de sécurité routière

**LPC** : palier 3 du socle.

Evaluations en fin de 5ème (non obligatoires, expérimentées dans 17 % des collèges, surtout en RRS et ECLAIR).

**NVS** (note de vie scolaire), **B2i** (compétences en informatique), niveau **A2** (certification en langues vivantes), HdA (Histoire des arts) : évaluations « maison », attribuées par les enseignants à leurs propres élèves, sans cadrage national, et qui entrent en compte pour l'obtention du Brevet.

**DNB** : diplôme national du Brevet, fin de 3ème. Une part de contrôle continu, et trois épreuves en examen terminal.

**CFG** : certificat de formation générale. Palier 2 du socle (concerne un public restreint au collège, notamment issu de Segpa).

### × Lycée Professionnel

90% des épreuves aux diplômes du bac pro, BEP, CAP ont lieu en CCF, contrôle en cours de formation.

### × Lycée Général et Technologique

**TPE** : Travaux personnels encadrés : évaluation « maison » en 1ère, prise en compte pour le Bac.

**LPC** : expérimenté cette année, valide les compétences (y compris sociales et comportementales de l'élève à l'extérieur de la classe !).

**Bac** : épreuves anticipées en 1ère, examen national du Bac en Terminale.